



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 04 octobre 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX LES BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Corinne CASANOVA
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Départ après la 3 ^{ème} délibération
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	Pouvoir de Sylvie L'HEVEDER
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	Départ après la 3 ^{ème} délibération
GRESY SUR AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
ST PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEVER	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Christian VASQUEZ	Directeur OTI
Laurie SOUVIGNET	Directrice adjointe OTI
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Foncier - Habitat
Sophie CASSARO	Responsable tourisme
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 septembre 2018 comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 15 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (25 présents et 28 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 12 Année : 2018

Exécutoire le : 11 OCT. 2018

Affichée le : 11 OCT. 2018

Visée le : 11 OCT. 2018

TOURISME

Création d'un itinéraire pédestre sur les communes de Viviers-du-Lac et de Voglans Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est compétente pour la « création, l'extension, l'aménagement, l'entretien et la gestion des sentiers pédestres et/ou VTT ». Dans ce cadre, il est proposé que Grand Lac, en partenariat avec les Communes du Viviers-du-Lac et de Voglans, mette en place un nouvel itinéraire de randonnée pédestre, connecté au réseau des sentiers Grand Lac. Le projet de 9 km, composé de 4 boucles et d'une liaison vers le bourg de la commune du Viviers-du-Lac, emprunte des chemins ruraux. Le tracé figure en annexe à la présente délibération.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Coût estimatif HT	Coût estimatif TTC
Signalétique de randonnée	12 000€	14 400€
Travaux de reprise de cheminement / travaux sur végétation	8 400€	10 080€
Mobilier (banc/table)	4 600€	5 520€
TOTAL	25 000€	30 000€

Plusieurs lignes de financement sont possibles :

Partenaire financier	Montant financement envisagé
Département Savoie / appel à projet Randonnée (pour l'amélioration de l'infrastructure de promenade et de randonnée inscrite au PDIPR)	18 750€
FCTVA	4 921€
Autofinancement Grand Lac	6 329€
TOTAL	30 000€

Ce projet s'inscrit dans le cadre du budget d'investissement 141 « sentiers » en 2019, sous réserve du vote de l'assemblée. L'entretien de ce nouvel itinéraire sera intégré dans le programme annuel d'entretien du réseau de sentiers pédestres et VTT de Grand Lac (budget 320).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le plan de financement tel que décrit ci-dessus,
- APPROUVE le dépôt des demandes de subventions,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à ces demandes,
- ACCEPTE l'inscription au PDIPR de l'itinéraire concerné,
- S'ENGAGE à mettre en œuvre, le cas échéant, les démarches de conventionnement des itinéraires lorsque ceux-ci empruntent des parcelles privées.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

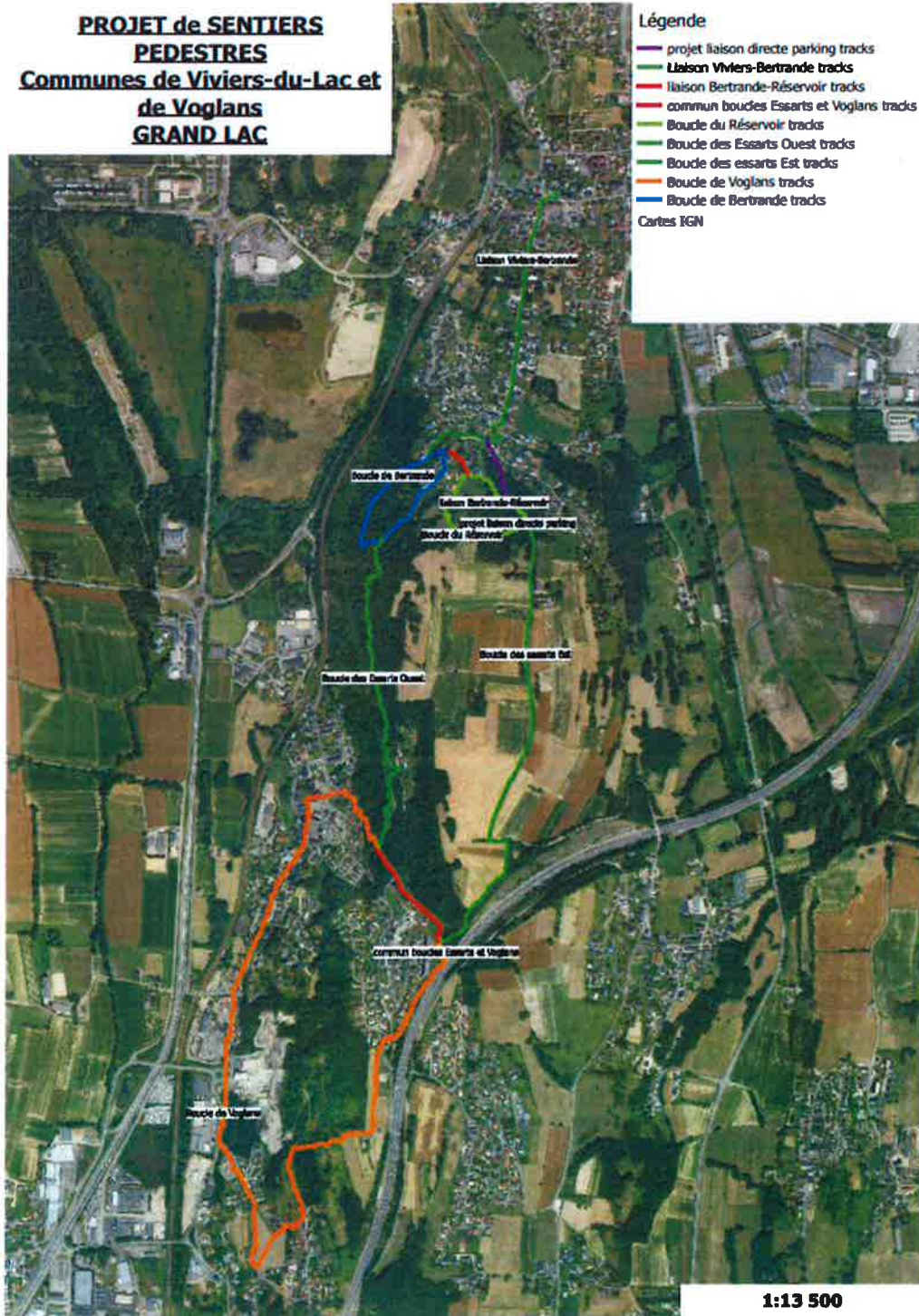
Aix-les-Bains, le 4 octobre 2018

Le Président,
Dominique DORD



TOURISME

**Création d'un itinéraire pédestre Viviers-du-Lac / Voglans – Demande de subvention
Annexe : plan du projet**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

TOURISME - Création d'un itinéraire pédestre sur les communes de Viviers-du-Lac et de Voglans - Demande de subvention - -

Date de transmission de l'acte : 11/10/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 11/10/2018

Numéro de l'acte : d2569 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20181004-d2569-DE

Date de décision : 04/10/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions